

## AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

NIBS : R109D - Services de traduction

<b>Nom de l'organisation :</b>	<b>L'Agence canadienne d'inspection des aliments</b>	<b>Numéro de la demande de soumissions :</b>	<b>B0159</b>
<b>Date de la demande de soumissions :</b>	<b>2021/10/01</b>	<b>Date de clôture :</b>	<b>2021/11/15 14:00 Heure Normale de l'Est</b>
<b>Date de commencement prévu:</b>	<b>2021/11/26</b>		
<b>Durée du contrat :</b>	<i>La durée estimée du contrat sera de la date d'attribution dudit contrat jusqu'au 31 mars 2023, avec deux (2) Options pour augmenter la valeur du contrat dans les mêmes conditions.</i>		
<b>Méthode de sollicitation :</b>	<b>Concurrentielle</b>	<b>Accords commerciaux:</b>	<i>Accord de libre-échange canadien, Accord de libre-échange Canada-Chili, Accord de libre-échange Canada-Colombie, Accord de libre-échange Canada-Honduras, Accord de libre-échange Canada-Corée, Accord de libre-échange entre le Canada et le Panama, Accord de libre-échange Canada-Pérou</i>
<b>Ententes sur les revendications territoriales globales s'applique:</b>	<b>Non</b>	<b>Nombre de contrats:</b>	<b>1</b>

### Détails du besoin

**Procédure d'appel d'offres : Appel d'offres ouvert**

**Description des travaux :**

L'Agence canadienne d'inspection des aliments veille à la santé et au bien-être des Canadiens, à l'environnement et à l'économie en préservant la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux.

L'Agence travaille avec ses partenaires à l'application de mesures de contrôle pour la salubrité des aliments, à la gestion des risques et des situations d'urgence touchant les aliments, les animaux et les végétaux, et à la promotion de systèmes de contrôle de la salubrité des aliments et de lutte contre les maladies pour assurer la salubrité et la qualité supérieure des produits canadiens issus de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche, et de l'agroalimentaire.

Le programme alimentaire élabore et propose des programmes et des services conçus pour protéger les Canadiens contre les dangers évitables liés à la salubrité des aliments, ce afin de faire en sorte que les urgences liées à la salubrité des aliments soient gérées efficacement, que le public soit sensibilisé à la salubrité des aliments et y contribue, et que les consommateurs et le marché soient protégés contre les pratiques déloyales. Les exigences du Canada en matière de salubrité des aliments s'appliquent de la même manière au secteur alimentaire intérieur et au secteur des aliments importés.

Le Programme de la santé des animaux a pour but de limiter au minimum les risques pour les ressources animales terrestres et aquatiques du Canada et d'assurer la sécurité des aliments pour animaux, des produits d'origine animale et des vaccins pour animaux (produits biologiques vétérinaires), qui font partie intégrante d'un

approvisionnement alimentaire sûr et accessible et qui relève de la santé publique. Le programme atteint ses objectifs en protégeant les animaux du Canada, y compris les animaux aquatiques, contre les maladies; en gérant les incidents et les urgences liés aux maladies animales; en promouvant et en réglementant le bien-être des animaux; en vérifiant que les aliments et que les vaccins pour animaux sont sûrs et efficaces; ainsi qu'en se prémunissant des menaces délibérées envers les ressources animales du Canada.

Le Programme des ressources végétales contribue à la sécurité alimentaire et à la salubrité des aliments en empêchant l'introduction et la propagation de parasites qui pourraient nuire à la production canadienne et au revenu des producteurs canadiens; en vérifiant que les agriculteurs canadiens ont accès à des intrants agricoles sûrs et efficaces qui répondront à leurs besoins ainsi qu'à la durabilité de l'environnement; en favorisant l'innovation par la protection de la propriété intellectuelle; et en maintenant la réputation des produits agricoles canadiens sur le marché mondial comme étant de haute qualité, exempts de parasites, sûrs et à prix concurrentiel.

Les directeurs des trois secteurs d'activités (animaux, alimentation et végétaux) de la division Orientation opérationnelle et expertise (OOE) souhaitent normaliser le processus d'obtention de la traduction et conclure un contrat avec un prestataire de services externe. Cette initiative est soutenue par le directeur exécutif chargé du soutien à l'inspection et le conseiller financier.

**Exigences relatives à la sécurité :** *Fiabilité*

### **Autorité contractante :**

**Nom :** *Teresa McKenny*  
**Courriel :** [Teresa.McKenny@inspection.gc.ca](mailto:Teresa.McKenny@inspection.gc.ca)

### **Demandes de renseignements :**

Les demandes de renseignements concernant le besoin de cette DP doivent être transmises à l'autorité contractante identifiée ci-dessus. Veuillez-vous référer à l'invitation #B0159. L'État se réserve le droit de négocier avec tout fournisseur dans le cadre de tout marché. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles.